

La Gazette Royale

Périodique fondé en 1957 - Nouvelle série trimestrielle - Le numéro : 3,40 euros - Abonnement : 10,00 euros

Visite du Prince Louis Alphonse et de la Princesse Marie-Marguerite à Paris le soir du 26 septembre



Pour la première fois depuis leur mariage, le Prince Louis et la Princesse Marie-Marguerite honorent et réjouissent de leur visite toutes les personnes attachées aux Bourbons. Bien qu'un lundi, six cent personnes accueillent et témoignent leur attachement au Prince et à la Princesse

(Suite page 2)

Vive Dieu ! Vive le Roy !

lors de ce premier contact accompagné de la remise des cadeaux de mariage.

Deux heures sont nécessaires pour les présentations individuelles de tous les participants, qui peuvent ainsi approcher les Princes dont l'amabilité ne se refroidit pas malgré la fatigue que ce protocole doit leur causer.

Une fois le défilé achevé, Monsieur le Duc de Bauffremont et Monsieur Bodin remettent les cadeaux aux Princes, au nom de l'*Institut de la Maison de Bourbon* et de l'*Union des Cercles Légitimistes de France*. Au Prince un cordon et une plaque de l'ordre du Saint-Esprit, à la Princesse un sac à main et une statue de la Sainte Vierge bénite séance tenante par un des prélats présents qui invite les participants à chanter le *Salve Regina*. Puisse la Sainte Vierge écouter nos prières et bénir le jeune ménage princier, aîné des descendants de saint Louis.

Il faut bien le dire, l'attention des participants concerne surtout la Princesse Marie-Marguerite. Elle tient parfaitement bien son rôle et ce faisant a comblé tous les

espoirs.

A l'issue de la remise des cadeaux le Prince prononce un excellent discours où il réaffirme fermement le principe qu'il représente, ainsi que la ligne de conduite qu'il a toujours suivie et qu'il entend maintenir à l'avenir avec l'aide de la Princesse Marie-Marguerite. Ce discours satisfait pleinement les légitimistes présents, notamment les anciens du « *Camp Chouan* » heureux d'entendre ces propos correspondant aux études abordées dans l'année.

Avant la clôture de la soirée chacun peut une nouvelle fois, de manière plus détendue, aborder le Prince et la Princesse.

Il faut saluer au passage les trompes de chasse qui font résonner les bois de leur chaleureuse sonorité.

Remercions le Duc de Bauffremont et l'*Institut de la Maison de Bourbon* de nous avoir offert cette excellente occasion de faire connaissance avec nos princes.

Remercions également Monsieur Bodin représentant Monsieur Saclier de la Bâtie et

l'Union des Cercles Légitimistes de France de sa présence très active à cette soirée. Au nom de l'*U.C.L.F.* Monsieur Bodin a abordé en particulier le Prince et la Princesse avant la cérémonie ; il a pu leur remettre un exemplaire du *Manifeste Légitimiste* (en cours de réédition), une liste des personnes ayant souscrit à l'ensemble des cadeaux offerts, et les tenir au courant des activités de nos cercles.

Monsieur Bodin a également pu discuter avec le Prince et la Princesse Charles-Emmanuel de Bourbon-Parme et de nombreux responsables légitimistes.

De larges extraits du discours du Prince seront sans doute publiés dans une prochaine gazette, conformément à la tradition.

Cette rencontre avec l'aîné des Capétiens et avec son épouse, la Princesse Marie-Marguerite, est la récompense de leurs années de travail pour les légitimistes qui, selon la belle expression de Stéphane Rials, « *payent encore l'impôt du temps* ».

Coëtdro

Ste-Anne-d'Auray – 11 septembre 2005

93^{ème} pèlerinage légitimiste

(Allocution prononcée, au monument du comte de Chambord, par le président de l'UCLF.)

Chers amis,

Tout d'abord permettez-moi de remercier tous les organisa-

teurs de ces deux journées, tous les bénévoles qui assurent la continuité de ce pèlerinage. Soyez assurés que votre présence aujourd'hui, en ce haut lieu légitimiste est un encouragement pour eux et une façon

de leur exprimer votre reconnaissance.

Sainte-Anne-d'Auray est le symbole de la fidélité légitimiste. N'est-ce pas en 1844,

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

pour les 25 ans du Comte de Chambord qu'eut lieu le premier pèlerinage légitimiste ici, pèlerinage arrêté en 1914 et repris en 1983 ? N'est-ce pas une preuve que les générations qui se sont succédées ont eu à cœur d'exprimer publiquement leur fidélité et leur attachement aux principes monarchistes, aux lois fondamentales du royaume de France désignant l'aîné des Bourbon comme roi ?

Au XXI^{ème} siècle, nous ne saurions faire l'impasse, nous ne saurions oublier l'exemple de nos ancêtres, nous ne pourrions, en aucun cas, mettre de côté ces principes de politique chrétienne qui ont fait la France avec ses princes catholiques que Dieu nous a donnés pour régner sur notre pays.

Car, rappelons-nous cette leçon de politique immuable que nous a laissé le comte de Chambord, dont la statue fait face, ici, à celle de Sainte Anne : « *Ma personne n'est rien, mon principe est tout.* » Nous nous attachons donc à défendre le principe de la monarchie, le principe du roi légitime désigné par les lois fondamentales. Le principe (ce qui est premier) passe avant le Prince. Et nous devons au Prince le même respect filial, le même amour filial, que nous devons à nos parents : « *Tes père et mère honoreras.* »

Parce que nous connaissons, par l'étude de la doctrine légitimiste (étude faite régulièrement en cercles d'études ou au camp chouan), les fondements de la monarchie, ses principes et la légitimité de nos princes, nous aimons et servons l'aîné de la Maison de France, Monseigneur

Louis de Bourbon, duc d'Anjou.

Soyons bien clair sur ce sujet : ce n'est pas la sympathie que nous donne la personnalité attachante du Prince, qui fait de nous des légitimistes, des monarchistes convaincus. Non, c'est la connaissance et l'amour de la doctrine chrétienne, de la monarchie, seul système de gouvernement valable pour la France, qui nous font aimer et servir le Prince. Et le prince Louis, tout comme son père, tout comme son grand-père, tout comme ses ancêtres, particulièrement depuis la mort du comte de Chambord, exprime à plusieurs reprises cette fidélité à l'héritage légitimiste, aux devoirs duquel il entend ne pas se dérober.

Restons fiers de ce que nous croyons, de ce que nous défendons et soyons assurés qu'un jour la victoire viendra. Dieu ne nous demande pas la victoire, mais nous demande de combattre. N'est-ce pas là notre devoir ? N'est-ce pas ce qu'ont fait les chouans de Bretagne au XIX^{ème} siècle ? Ne sommes-nous pas, ici, au pays de Cadoudal ? Alors devons-nous nous arrêter en chemin ? Devons-nous baisser les bras ? Devons-nous attendre un hypothétique roi qui viendrait tout seul, alors que nous n'aurions rien fait pour le vouloir, rien fait pour sa venue ? Le méritons-nous ? Il ne semble pas que sainte Clotilde et saint Rémy aient attendu passivement que Dieu intervienne tout seul et donne à la France un roi sans l'intervention des hommes. Ne l'oublions pas,

nous sommes des instruments de Dieu. Des instruments endormis au fond d'un tiroir ne servent à rien, n'ont aucune utilité.

Alors, reprenons courage ! Et si parfois tout semble perdu, continuons à faire notre devoir de légitimiste.

Les épreuves sont dures, certes. Nous avons des deuils dans nos familles, mais la vie continue pour autant. Parmi ces deuils qui nous touchent, peut-être avez-vous appris le décès récent de la duchesse de Bauffremont, épouse du duc de Bauffremont, président de l'Institut de la Maison de Bourbon. Elle tenait une place importante auprès de son époux, comme toute épouse chrétienne, digne de ce nom. Elle lui était un soutien indéfectible et efficace pour tout ce qu'il entreprenait pour l'IMB et le duc d'Anjou. Nous prions Dieu que son âme repose en paix et assurons Monsieur le Duc de Bauffremont de nos sincères condoléances.

Mais la vie continue et les générations se suivent. Ainsi, le Prince Alphonse décédé, c'est son fils Louis qui assure la continuité. Notre Prince Louis s'est marié en novembre 2004. Il sera présent avec son épouse, à Paris les 25 et 26 septembre prochains.

En toute chose, donc, il faut garder espoir.

Vive Dieu ! Vive le Roi !

H. Saclier de la Bâtie



Léger mieux de l'économie japonaise

Alors que des élections législatives sont prévues au Japon pour le 11 septembre 2005, le gouvernement de M. Koizumi, qui a dissout le parlement nippon sur un problème de gestion financière, semble enregistrer une embellie économique du pays. Deuxième puissance économique de la planète après les Etats-Unis d'Amérique avec 12,5 pour cent du produit intérieur brut mondial (contre 32 pour cent pour les USA), l'Empire du Soleil Levant traverse depuis sept ans une grave crise économique, qui jure avec l'expansion notée en Asie du Sud-Est, en particulier avec celle de la République populaire de Chine (3,92 pour cent du PIB mondial en 2003). D'après des correspondances de presse en provenance de Tokyo, qui s'appuient sur des chiffres communiqués par le bureau du Premier ministre, l'économie japonaise serait sortie de l'impasse, ce qui naturellement ne pourrait avoir qu'une influence bénéfique sur la santé de l'économie mondiale.

Ce renouveau économique se traduirait sur l'année par une croissance de 1,1 pour cent. Si, encore une fois, nous sommes loin des performances des « dragons » économiques, ce chiffre se rapprocherait de celui que les analystes at-

tendent pour l'économie française. Mais, à la grande différence de la France, où le taux de chômage tourne autour de 10 pour cent de la population active, il s'établissait en juin dernier au Japon à 4,2 pour cent, soit le taux le plus faible depuis sept ans. Par ailleurs, en particulier grâce à son industrie automobile, Tokyo a repris sa marche en avant dans le domaine des exportations ; celles-ci ont crû de 2,8 pour cent durant le second trimestre 2005 par rapport au premier trimestre 2005. Dans ces conditions, durant le premier semestre 2005, les USA ont enregistré un déficit commercial avec le Japon de 41,6 milliards de dollars US. Si le déficit avec le Japon n'est pas aussi inquiétant pour l'administration de Washington que celui avec la Chine populaire (90,1 milliards de dollars US), il indique bien que pour la nation commerciale que sont les USA, l'Asie devrait redevenir le pôle d'intérêt majeur, nonobstant les développements politiques de la scène irakienne.

Le gouvernement de M. Koizumi applique une politique de stricte rigueur économique. C'est ainsi que les investissements de l'Etat japonais sont en diminution d'un trimestre sur l'autre. De même, Tokyo bride la consom-

mation de l'Etat ; Devant cette politique économique de libéralisme sourcilieux, il n'est pas étonnant que la baisse des prix nippons se poursuive et que cette politique de déflation ne manque pas d'inquiéter les experts. Pourtant, pour une économie comme l'économie japonaise pauvre en ressources, notamment énergétiques, les facteurs inflationnistes (hausse des prix du pétrole) ne manquent pas. La crise déflationniste que connaît le Japon pourrait donc toucher à sa fin. Aux dernières nouvelles le facteur de déflation était de 0,8 pour cent du PIB. Un renouveau de l'économie japonaise redonnerait en tout cas à la diplomatie nipponne une vigueur qu'elle semblait avoir perdue ces derniers temps.

Soixante ans après la fin de la Seconde guerre mondiale et la capitulation des forces armées impériales, le Japon pourrait ainsi se préparer à faire un retour remarqué sur la scène internationale, d'autant plus que pour la première fois depuis 1945, il a engagé des forces sur un théâtre extérieur (Irak) et qu'il ne désespère pas de pouvoir obtenir un siège permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU, de concert avec l'Allemagne, le Brésil et l'Inde.

*Pierre Campguilhem
13 août 2005*



Sites internet à visiter :

- ⇒ www.monarchie-fr.org (site de l'ucf).
- ⇒ www.royauté.org (site de l'Institut de la Maison de Bourbon).
- ⇒ www.cercle-henri4.com (site du cercle légitimiste du Béarn).
- ⇒ <http://membres.lycos.fr/gnosetoujours> (site d'informations sur la gnose).
- ⇒ <http://lescoeursdechouans.free.fr> (site de la Troupe des Cœurs de chouans).
- ⇒ www.LaRochejaquelein.com (site de la famille La Rochejaquelein).

Le Grand Schisme

Dès le début de son existence, l'Église eut à subir de dures épreuves : persécutions, hérésies ; mais la plus grave fut sûrement le Grand Schisme. Celui-ci la déchira durant trente-neuf ans, de 1378 à 1417. Les conséquences en sont incalculables.

Il n'est pas possible de parler de cette époque douloureuse sans dire quelques mots sur celle précédente des papes d'Avignon. Cet épisode leur valut la rancœur des Italiens.

Ce n'est pas le fait de résider en dehors de Rome qui, en soit, était ressenti comme critiquable, d'autres papes avaient établi leur demeure hors de Rome : Innocent III (1198 - 1216) à cause des insurrections. Honorius III (1216 - 1227) séjourne souvent à Pérouse ou à Rieti, Innocent IV (1246-1254) élu à Agnani, ne fait que passer à Rome et s'enfuit en 1244 devant Frédéric II, se réfugie à Lyon et y reste quatre ans. Leurs successeurs, de même, furent plus ou moins longtemps à Rome. Mais c'est le fait d'y demeurer plusieurs pontificats de suite, donc de s'y installer, qui excita les Romains contre ces papes.

La place des papes était à Rome. Pourquoi alors en sont-ils partis ?

À l'origine, c'était à cause des luttes intestines entre :

- Guelfes, partisans du pape
- Gibelins, partisans de l'empereur d'Allemagne.

Plusieurs papes tentèrent de revenir à Rome (cf. les papes d'Avignon) mais la Ville était en révolte constante ; l'insécurité était permanente. De plus, du fait de la guerre, de l'éloignement de la cour de Rome, la ville était dans un état de délabrement épouvantable : les églises en ruine, les bâtiments de l'Antiquité romaine voyaient leurs pierres utilisées à des fins personnelles ou transformées en chaux. Ce qui n'était pas très encourageant.

D'autre part, la vie de nombreux prélats n'était que luxe, déploiement de richesses et même guerre ou parfois assassinats. D'où naissance d'hérésies, telles que celle de Wicliffe suivie par Jean Huss, qui prêchait la pauvreté mais lançait les premiers éléments du protestantisme : refus du célibat des prêtres, de la vie monastique, des indulgences, des pèlerinages et de certains sacrements.

Pourtant, Grégoire XI retourne à Rome en 1377, sur les instances répétées de sainte Catherine de Sienne ; mais il meurt en 1378. Le peuple romain réclame alors un pape romain ou au moins italien. La vérité est que depuis la mort de Boniface VIII, la « France se gorge de l'or romain ; à notre tour, disaient-ils, de nous gorger de l'or français ».

Et encore : « Vous vous exécuterez, ou bien tous les cardinaux d'outre-mer (!) seront écharpés ».

Et sur le passage des cardinaux étrangers : « *Par le sang Dieu, un pape romain, ou bien, gare à vous !* »

Le Sacré Collège se réunit, il se composait de 7 Limousins, 5 Français, et 4 Italiens. Les 5 Français unis aux 4 Italiens contre les 7 Limousins pensaient élire l'archevêque de Bari, Barthélémy Prignano, napolitain agréable aux Français et aux Italiens. Même Robert de Genève était d'accord. Mais Jeudi 8 Avril 1378, à l'heure du vote, s'élèvent des clameurs menaçantes. Une peur intense s'empare des cardinaux. L'évêque de Marseille les pousse à se dépêcher sous peine d'être mis en pièces. Le cardinal d'Aiguille s'écrie : « *Plutôt élire le diable que de mourir !...* » Monseigneur de Florence : « *Vite, nommez quelqu'un, nul besoin d'attendre davantage* ». À ce moment difficile se précise la candidature de Prignano : 15 cardinaux votent pour lui.

Il est sûr que cette proclamation hâtive n'a pas été assez libre ; mais le calme plus ou moins rétabli, les cardinaux mangèrent tranquillement. L'un d'eux fit cette sage réflexion : « *Les troubles maintenant apaisés, profitons de l'éclaircie pour réélire l'archevêque de Bari. Sommes-nous toujours du même sentiment ?* » - « *Oui, oui* », répondirent la plupart. Ainsi l'élection se trouvait-elle confirmée !...

Mais la foule, non encore

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

renseignée, force l'entrée du conclave. Pour la satisfaire, un cardinal romain, le vieux Tibaldeschi, est offert aux acclamations ; et, après lui avoir enfoncé de force la mitre sur la tête, on entame le Te Deum.

Mais la vérité se fit rapidement jour et les Italiens se crurent trahis. Les cardinaux affolés fuirent. Urbain VI ne fut donc pas intronisé. Il fut couronné plus tard. Aussi malmenait-il ceux qui l'avaient élu. C'est alors que l'on dit l'élection invalide.

Mais **Prignano** affirme sa volonté d'être **pape sous le nom d'Urbain VI**. Les cardinaux revinrent lui prêter hommage. Il les reçut en les toisant et en leur imposant ses lois d'un ton cassant. Il faillit même en venir aux mains avec Robert de Genève qu'il avait traité de « *ribaud* ». Orsini avait été traité de « *fou* ».

En vain, sainte Catherine de Sienne l'exhortait à plus de calme, disant que « *la justice sans la charité était plutôt de l'injustice.* »

Qui était Urbain VI ?

Urbain VI avait pas mal de qualités, c'est pourquoi il avait été choisi ; les principales étaient : austérité dans ses mœurs, érudition, conscience et zèle professionnels. Il portait un cilice et respectait rigoureusement les jeûnes. Grégoire XI lui avait confié la chancellerie et il avait bien rempli son rôle. Il avait horreur de la simonie, des allures mondaines et de l'inconduite, vices trop répandus dans

le haut et bas clergé.

L'Eglise pouvait donc en attendre un pape remarquable... Hélas ! Il ignorait la mansuétude et la charité chrétienne, ce qui sera fatal à l'Eglise et à lui-même. Il ne savait pas se maîtriser, et certains disent que son élévation au trône de Saint Pierre lui a tourné la tête.

Des réformes devaient être faites ; sainte Catherine de Sienne les réclamait depuis plusieurs années, mais rien n'avait été commencé. Urbain VI s'y attaque immédiatement, en voulant d'abord réformer le haut-clergé.

« *En ce temps-là, écrit Jean de Jenzenstein, archevêque de Prague, une avarice d'une cruelle impiété fut répandue dans la Sainte Eglise par les cardinaux... Les délits affluaient tant qu'ils ne niaient pas eux-mêmes ce que leur âme désirait.* »

Mais dès le début, il s'y prit très mal. Nous avons vu sa réaction vis-à-vis des cardinaux. Quinze jours après son élection, en public, il censura leurs mœurs en termes acerbes et imprudents. Tous en furent outrés. Il publia des ordonnances contre leur luxe excessif. Si la chose était bonne en soi, la manière ne l'était pas. Il traitait certains prélats d'idiots, d'imbéciles. En plus de ces actes, il se brouilla avec tous ses meilleurs amis : la reine de Naples, Othon de Brunswick, le comte Gaetani de Fondi. C'est là que les cardinaux se réunirent. Alors

Urbain VI voulut rompre avec tout ce qui venait d'Avignon en particulier, avec la France.

Trois mois après, Jean de La Grange, cardinal d'Amiens, bénédictin, arriva à Rome et subit lui aussi les rebuffades d'Urbain VI, qui lui reprocha ses bons rapports avec le préfet de Vico, toujours révolté. Jean lui répondit que s'il était encore le petit archevêque de Bari, il lui répondrait qu'il en a menti par sa gorge. Il regroupe les mécontents. Les doutes apparaissent. « *Ce Bari est pape comme nous, dit le cardinal de Milan. Je dissimule parce que je veux être confesseur et non martyr.* » On réalise qu'un vote sous la menace est invalide, car ils l'ont fait pour sauver leur vie.

« *Dépit excusable, égoïsme inconscient, dit Noël Valois, les jettent dans une opposition d'autant plus violente qu'elle s'appuie sur une conviction raisonnée et probablement sincère.* »

Un cardinal, Petro de Luna, eut un poids important, il était parmi ceux qui élirent Urbain VI.

Aux premières chaleurs, les cardinaux français demandèrent un à un leur congé, « *pour motif de santé* ». Le rendez-vous était Anagni. Ce n'était un secret pour personne qu'ils préparaient leur revanche. Sainte Catherine de Sienne écrit à Petro de Luna de ne pas se détacher du pape, sinon ce serait une catastrophe. Mais elle ne fut pas écoutée. Les cardinaux français quittèrent Anagni pour Fondi. Les cardinaux italiens qui avaient rejoint

Pensez à votre abonnement ou réabonnement.

les français leur proposèrent un concile pour assurer l'unité. Mais le premier acte des prélats fut d'assurer la nullité de l'élection d'Urbain VI, le 9 Août 1378, celle-ci ayant eu lieu sous la pression violente du peuple romain. Le 20 Septembre, ils annoncèrent l'élection du véritable pape : **Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII**. Le schisme était entamé.

Le Grand Schisme **(1378-1417)**

Jean de Jenzenstein adresse une lettre aux cardinaux italiens, leur reprochant d'avoir élu Urbain VI sous la peur, et ensuite de le confirmer par tous les actes que l'on rend à un pape. A part Petro de Luna, Urbain VI condamna tous les cardinaux qui ont élus Robert de Genève, y compris Jean de Jenzenstein. Sainte Catherine écrit à Urbain VI, l'exhortant à la douceur. Mais elle meurt peu après.

A partir de ce moment-là, ce pape devint « *un des tyrans les plus sanguinaires* ». Il tortura les cardinaux qui avaient prévu un complot contre lui et les fit mourir, soit noyés, soit étouffés, puis ensevelit les cadavres dans de la chaux vive. Il mourut quatre ans plus tard, à moitié fou.

Revenons à Clément VII. Il retournera à Avignon. Le roi de France, Charles V le Sage, était entouré de gens favorables à Clément VII. Mais il chercha la vérité : il réunit une sorte de Concile national où se trouvaient 600 prélats, théologiens, prêtres réputés, etc... Finalement, le clergé se serait dit incompétent en la matière, mais

Charles V se déclara pour Clément VII, et même à son lit de mort, il déclara que c'étaient les prélats qui l'avaient amené à prendre sa décision.

Que l'on soit pour ou contre la France, on était pour ou contre Clément VII.

- Pour : l'Angleterre, la Flandre et l'Empire.

- Contre : la Castille, l'Aragon, Jeanne de Naples, et tous ceux qu'Urbain VI s'était aliénés.

Clément VII a des mercenaires commandés par des chefs de valeur. Il ordonne la marche sur Rome, où le parti français s'était fortifié dans le Château Saint-Ange (vers février 1379). Mais le parti d'Urbain VI battit les troupes de Clément VII. Ce dernier ne se sentant plus en sécurité à Fondi, s'établit plus au Sud à Sperlonga pour avoir la possibilité de gagner Naples et même Avignon. Après un deuxième échec de ses troupes, il gagne Naples où il est bien accueilli par la reine Jeanne, tandis que la population le reçoit aux cris de « *Mort à Clément et à ses cardinaux, de même à la reine si elle prend sa défense !* »

Seul refuge, Avignon. Mais après l'attitude d'Urbain VI (assassinat de ses cardinaux), Clément VII réussit à regrouper tout le monde autour de lui, quand Urbain VI meurt, le 15 août 1389. Un nouveau pape fut élu, **Pierre Tornacelli, archevêque de Naples, qui prit le nom de Boniface IX**. Ce dernier sut regrouper ceux qui s'étaient

écartés d'Urbain VI. Clément VII essaie alors de reprendre Rome. En vain.

Le pape d'Avignon se lance à demander une contribution de la part du clergé français. L'Université protesta, d'autant plus que Clément VII ne se refusait rien et menait la belle vie. Finalement, il s'aliène même les français. Ces derniers veulent absolument la fin du schisme. Seule solution : réunion d'un concile ; c'est l'idée de l'Université de Paris. Mais qui le convoquerait ?

Saint Vincent Ferrier s'érige contre cette idée : « *La cause d'Urbain a été jugée en dernier ressort par les cardinaux de Fondi. A quoi bon un concile œcuménique (c'est-à-dire universel) où d'ailleurs les prélats italiens seraient en majorité ?* » N'oublions pas que, pour qu'un concile œcuménique ait lieu légalement, il faut qu'il soit convoqué par le pape.

Mais progressivement, chacun devenait moins exigeant. L'Université de Paris fera et déferra les possibilités d'union. Il est dit que « *c'est Paris qui a fait Constance* » (même Bâle). De là naît une idée qui est fautive, que le concile des évêques a autorité sur le pape.

Que veut-on obtenir ? Que les deux papes abdiquent et qu'un troisième soit élu légalement. Dès l'Épiphanie 1391, le bachelier Jean Charlier, connu sous le nom de Gerson, demande que l'on remédie au schisme sans bataille. Une députation universitaire vint trouver le roi de France et, à deux genoux, le supplia de mettre fin au schisme coûte que coûte : oraisons, processions, jeûnes s'orga-

nisèrent pour obtenir l'union.

En 1394, Charles VI et ses oncles (Berry, Orléans et Bourgogne) inclinent à écouter l'Université et sont décidés à accepter une proposition valable. Un tronc est installé au cloître des Mathurins pour recevoir les propositions : dix mille scrutins dont trois avis émergent :

- concile
 - compromis
 - cessions
- } les voies préconisées par l'Université.

L'Université propose par délégation la voix de cession, et si l'un ou l'autre refuse, elle menace de représailles et sanctions. Pareille hardiesse effraie le gouvernement. Il éconduit les conseillers qui, eux, ne subiraient pas les conséquences de ces actes. Clément VII s'inquiète, mais trois semaines après avoir envoyé une délégation bien munie d'or à laquelle l'Université répond en s'adressant à sa conscience, il meurt.

Boniface IX avait pris contact avec le roi de France, et tout aurait pu s'arranger si les cardinaux d'Avignon n'avaient élu un autre pape. La France était prête à sacrifier ses intérêts au profit de l'unité. Mais les cardinaux avignonnais n'en tinrent pas compte, et élirent **Petro de Luna, sous le nom de Benoît XIII**. Ce dernier était un homme de qualités remarquables, de mœurs intègres, intelligent, diplomate, fort versé dans le droit canon, polémiste vigoureux, avec le défaut de ses qualités : un orgueil intraitable ; une fois une décision prise, jamais il ne revenait dessus. Toutefois, il avait dit que s'il était nommé pape et qu'il devait démissionner, il le ferait. Il restera

de 1394 à 1423, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, sans céder.

La Cour et l'Université lui firent bon accueil, persuadées qu'il démissionnerait le cas échéant. Mais quand Charles VI lui demanda de le faire, il refusa tout net : « *Plutôt la mort que la cession qui favoriserait l'intrus.* » L'Université propose alors de lui couper les vivres. Toutes les ambassades, aussi bien de Rome que d'Avignon, furent vaines. Le clergé assemblé décida la soustraction de l'obédience de Benoît XIII. Dix-huit cardinaux suivirent cette voie et cinq demeurèrent fidèles à Petro de Luna.

Geoffroi Boucicault assiège le château des Dom pendant plus de quatre ans. Lutte pour les bénéfices et taxes pontificales... Mais les violences commises contre Benoît XIII provoquèrent un rapprochement avec le roi d'Aragon qui essaya de le délivrer. Même à l'Université, des professeurs célèbres s'inscrivirent contre la souscription d'obédience, tels Gerson et Nicolas de Clamanges.

Après avoir élu Boniface, frère de Vincent Ferrier, à la tête des Chartreux, ces derniers se remirent sous l'obédience de Petro de Luna. Ce dernier résiste avec une énergie remarquable et une certaine grandeur chevaleresque. Dans la nuit du 11 au 12 Mars 1403, il s'enfuit d'Avignon et se réfugie à Châteaurenard dans les états de Louis d'Anjou, en Provence. Ce fut le triomphe. Les cardinaux revinrent à lui et il leur pardonna.

En l'absence des autres

oncles de Charles VI, Orléans fit jurer au roi de rétablir l'obédience de Benoît XIII. Une messe solennelle à Notre-Dame consacra cette restitution. Mais Petro de Luna n'avait pas changé et voulait persuader Boniface IX de son bon droit. A une délégation envoyée à Rome, Boniface répond qu'il ne peut la recevoir, étant malade. Ce dernier s'éteint le 1^{er} Octobre 1404. En vain les cardinaux avignonnais supplièrent de ne pas élire un nouveau pape, mais **Côme Magliorato, cardinal de Bologne, fut nommé sous le nom d'Innocent VII**.

Les prédications de saint Vincent Ferrier, ses miracles et son don des langues amenèrent beaucoup d'adeptes à Benoît XIII.

Une révolution romaine force Innocent VII à gagner Viterbe. Benoît XIII tente de gagner Rome par les armes. Mais une épidémie le force à regagner Marseille. La fin du schisme n'était pas encore là et Rome n'était toujours pas conquise par la lance. En France, cette expédition éteignit la popularité de Benoît XIII. L'idée d'une Eglise gallicane ayant pour chef le roi se fit jour. (Elle prendra forme en Angleterre avec Henry VIII).

Innocent VII meurt le 5 Novembre 1406. De nouveau ils élisent un pape, **Ange Correr, septuagénaire, sous le nom de Grégoire XII**.

Le roi Charles VI voulut réunir Benoît XIII et Grégoire XII et en obtenir leur abdication immédiate. On choisit la ville de Savone pour les réunir. Benoît XIII s'y rendit rapidement, mais Grégoire XII avança

par petites étapes. On changea de ville pour se rapprocher du romain ; mais à une journée l'un de l'autre, plus aucun ne bougea. Tous deux avaient trompé le roi et le clergé. L'entrée de Ladislas de Durazzo dans Rome, le 25 Avril 1408 n'arrangea rien. Benoît XIII fit mine d'aller au secours de Rome. Sa flotte se dirigea vers le port de la ville. De cet événement les deux pontifes sortirent déconsidérés.

La France envoie un ultimatum au pape d'Avignon, lui enjoignant de trouver un remède au schisme pour l'Ascension (1408). Il répond par une bulle excommuniant tous ceux qui feraient soustraction d'obédience. Immédiatement, réaction française, le gouvernement royal organise une grande manifestation et, « à voix de trompe », on lacéra la bulle, proclamant la soustraction d'obédience. Boucicault fut chargé d'arrêter Petro de Luna. Ce dernier réunit un concile, et voulant repeupler son Sacré Collège, nomma cinq nouveaux cardinaux. Il condamna l'Université, le roi et les cardinaux opposés. L'élément espagnol dominait son concile

Concile de Pise

Les cardinaux dissidents et l'Université de Paris s'unissent et se réunissent à Pise. Leur théorie : un pape hérétique tombe sous le jugement de l'Eglise ; le concile est conçu comme un moyen d'éteindre le schisme ; le concile peut prendre pied sur le pape. Ces théories tendaient à ruiner l'autorité du pape qui deviendrait un simple monarque constitutionnel. Ces argumentations sont extrêmement dangereuses. Le Concile de Pise est dominé par

l'Université de Paris transportée en Toscane.

Les deux papes y furent déposés, accusés d'hérésie. La proclamation fut accueillie par un Te Deum. On brûla deux mannequins à leur effigie. Les représentants de Benoît XIII ne purent même pas se faire entendre. Les cardinaux élirent **Pierre Philargos (Pierre de Candie), archevêque de Milan, sous le nom d'Alexandre V**. Il tenta de prendre son siège à Rome, en vain. Il mourut en 1410, moins d'un an après sa nomination. **Baltasare Cossa lui succéda sous le nom de Jean XXII** et opprima le petit clergé.

On peut considérer le Concile de Pise comme totalement illégal, car aucun pape n'en a donné l'ordre de convocation.

Concile de Constance (1414-1417)

En 1414, Ladislas de Naples avait envahi et pillé Rome, les églises furent profanées. Isolé, le pape de Pise, Jean XXII se tourna vers l'empereur Sigismond de Luxembourg. Celui-ci fixa le concile à Constance qui dépendait de lui ; l'empereur voulait qu'il n'y ait qu'un seul pape, peu importe lequel.

Ce fut la grande assemblée d'Europe. Tous les princes envoyèrent des ambassades, même Manuel II Paléologue. S'y réunirent :

- 5 patriarches
- 29 cardinaux
- 33 archevêques
- plus de 150 évêques
- 100 abbés
- 300 docteurs

Au total environ 1 800 ecclésiastiques. L'arrivée de Sigismond, qui venait d'être couronné à Aix la Chapelle, acheva de donner un lustre incomparable à cette assemblée.

Commença alors une lutte contre Jean XXII. Ce dernier voulait que l'on confirmât les décisions de Pise. Pierre d'Ailly (Paris) combattit le projet. Pour lui, seule l'Eglise universelle était infaillible (concile !). On décida que ce pape devait abdiquer.

Fillastre et d'Ailly firent admettre que les représentants des chapitres, procureurs des prélats absents et même les ambassadeurs des princes eussent voix au concile, et que l'on voterait par nation : Italie, France, Allemagne, Angleterre. Chaque nation élirait des députés qui discuteraient les articles, puis ceux-ci seraient soumis à l'Assemblée.

Jean XXII jura d'abdiquer, pourvu que les deux autres en fassent autant. Mais à la suite d'une scène violente avec l'évêque de Salisbury, la nuit du 20 au 21 Mars 1415, il s'enfuit sous un déguisement laïque, une arbalète pendant à ses côtés, et gagna le château de Schaffhouse. Cette fuite exaspéra les modérés et fit scandale. Au lieu de revenir, le pape s'éloigna encore plus loin en gagnant Laufenburg, entre Constance et Bâle.

L'Assemblée œcuménique se décréta au-dessus du pape en ce qui concerne schisme, hérésie et réforme. Les Pères conduisaient doucement vers une Eglise constitutionnelle. Ces articles n'eurent qu'une approba-

tion très mitigée. Le concile décréta la déposition de Jean XXII le 29 Mai 1415. Lui-même souscrivit à sa condamnation. Plus tard, Martin V le réintègrera gracieusement dans le Sacré Collège. Il mourra en 1419.

Abdication de Grégoire XII **Déposition de Benoît XIII**

Par son représentant Jean Dominici, Grégoire XII, le 4 Juillet 1415, convoqua le « Saint » Concile, afin de le rendre légitime, puis Charles de Malatesta, autre représentant de ce pape, prononça son abdication volontaire. Sigismond partit rencontrer Benoît XIII pour obtenir son abdication. Vincent Ferrier pria à l'église pendant cette démarche, mais Benoît XIII s'obstina. Vincent Ferrier déclara alors qu'il était bien le vrai pape, mais que cette nomination était personnelle et que pour le bien de l'Eglise, il devait abdiquer. Rien n'y fit.

Son dernier soutien l'abandonna. Benoît XIII se réfugia au château de Peniscola, au Nord de Valence. Tout le monde l'abandonna. Le concile prononça sa déchéance le 26 Juillet 1417. Mais il nommera quand même quatre cardinaux, d'où l'élection après sa mort (1424) de Gilles Sanchez Munoz devenu Clément VIII. Puis par le

seul Carrier, Bernard Garnier, pape rival sous le nom de Benoît XIV.

Sigismond voulait dominer l'Assemblée. Les cardinaux s'y opposèrent. Ils défendaient ainsi la structure de l'Eglise, et restèrent calmes devant les menaces de l'empereur qui voulait que l'on vote les réformes avant de réaliser l'unité. Pourtant, ils durent céder et il fut décidé que le concile se réunirait régulièrement.

Election de Martin V

Après bien des discussions, il fut décidé qu'une Assemblée contenant 23 cardinaux et 30 représentants des nations (six par nation : Allemagne, Angleterre, Espagne, France, Italie) élirait le pape. Le conclave s'ouvrit le 6 Novembre 1417. Après trois jours, **Otho Colonna** fut élu d'un consentement unanime. **Il prit le nom de Martin V.**

Homme charitable, étranger aux querelles de parti, il fut un pape remarquable. Il se montra habile, énergique. L'Assemblée de Constance avait demandé la périodicité des conciles, assemblées très dangereuses (cf. les Etats Généraux). Le cardinal de Saluces lui conseilla de prendre

un prétexte pour ne pas réunir le concile, et, s'il ne pouvait faire autrement, de prendre un pays sûr, d'y envoyer des gens impeccables, et de s'abstenir lui-même d'y aller. Il le fit et l'Eglise ne s'en porta que mieux.

Conclusion

A l'origine de ce schisme, la place de plus en plus grande des richesses dans la vie des prélats, le désir de puissance et l'orgueil conduisirent à la catastrophe. Il en découla le Protestantisme, la Révolution et toutes leurs conséquences.

Pourtant, une grande vérité éclate à travers ce mal, c'est la grandeur de l'Eglise. Toute société qui aurait subi ces épreuves serait morte, alors que celle du Christ dure toujours. Preuve de la divinité de l'Eglise catholique.

Que ce soit pour nous l'espoir qui nous permette de passer les temps douloureux où nous vivons.

M. Rigoir



Bibliographie

- Père Pages, *Histoire de Saint Vincent Ferrier*, éd. Louvain Uystpruyst, 1901.
- Dom Charles Poulet, *Histoire du Christianisme*, éd. Beauchesne, 1937.
- Docteur Louis Pastor, professeur à l'université d'Innsbruck, *Histoire des Papes*, traduit de l'allemand par Furcy Baynaud, éd. Plon, 1907.
- M. Fleury, Prieur d'Argenteuil, confesseur du Roi, *Histoire ecclésiastique*, Tome XIII, éd. de Paris, 1777.
- Johannes Joergensen, *Catherine de Sienne*, éd. Beauchesne, 1920.

Quelques nouvelles d'actualité

Si en cet été 2005 les projecteurs sont braqués sur le Royaume-Uni après les attentats qui ont frappé en juillet la capitale britannique, il n'en faut pas moins saluer le génie technique américain, tel qu'il s'est manifesté durant la mission de la navette spatiale *Discovery*. Pour le reste, l'actualité semble démontrer qu le vieux Continent est de plus en plus soumis à l'influence des USA et de leurs faire-valoir de la Commission de Bruxelles. Voyons un peu ce qu'il y avait comme petites nouvelles dans la presse européenne.

Géorgie.

Le quotidien libéral de gauche *Le Monde* consacre une page entière à l'évacuation par la Russie de deux bases militaires qu'elle possède en Géorgie. Comme Boris Eltsine s'y était engagé en 1999 en marge de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe, le Président Poutine a fait sienne les récentes représentations du Président Bush. Les forces russes devraient être redéployées en Ossétie du Nord, territoire russe limitrophe de la Géorgie. Une aide financière américaine sera sans doute nécessaire pour mener à bien cette évacuation. (07.08.2005).

Alexandre de Serbie.

Le quotidien conservateur de Berlin *Die Welt* nous annonce sous la plume de sa correspondance à Belgrade que le Prince héritier de Yougoslavie, Alexandre II, a lancé une grande campagne de relations publiques afin de remonter sur le trône. Né 17 juillet 1945 à Londres, ce prétendant a toujours vécu en exil. Pour la restauration de la monarchie en Serbie, une majorité des deux tiers serait nécessaire au parlement de Belgrade. Les hommes politiques républicains de Serbie n'auraient rien trouvé à redire à cette campagne. (18.07.2005).

Irak/Iran.

Selon une dépêche de l'agence de presse officielle française AFP, des conversations militaires entre l'Irak et l'Iran auraient eu lieu au plus haut niveau à Téhéran début juillet. C'est ainsi que le ministre irakien de la défense aurait obtenu des assurances que l'Iran jouerait entièrement le jeu dans la lutte anti-terroriste. Par ailleurs, Téhéran aurait promis à son voisin du sud et ancien ennemi juré une aide financière d'un milliard de dollars US. Le rapprochement Irak/Iran pourrait expliquer selon nous la réserve du gouvernement de Washington dans le dossier du nu-

cléaire iranien, telle que cette réserve se manifeste à l'heure où sont écrites ces lignes. (07.07.2005).

Poussée turque vers les Balkans.

Le correspondant à Istanbul de la *Neue Zürcher Zeitung* consacre un long article au début des travaux de construction d'un oléoduc qui acheminera le pétrole de la Mer Caspienne, sans passer par la Russie. Les travaux devraient être terminés en 2007. Cette coopération entre la Grèce et la Turquie devrait être étendue à la Bulgarie, la Macédoine et l'Albanie. Le destinataire du pétrole est l'Europe de l'ouest. (03.07.2005).

Textile chinois.

Le correspondant à Pékin du quotidien économique français *Les Echos* rend compte de l'accord intervenu entre les autorités de la République Populaire de Chine et le commissaire européen au Commerce, le Britannique Peter Mandelson. Une fois de plus, la Commission de Bruxelles aura dans doute fait preuve de laxisme sur le dossier du textile chinois, alors que de leur côté, les USA prennent des mesures de protection de leur espace intérieur face à la boulimie commerciale de la Chine communiste. (13.06.2005)

Fait le 11.08.2005

P. C.

Pour aider ce journal : abonnez-vous !

**Si vous aimez ce journal, faites le lire et faites
abonner vos amis.**

« *Ce journaliste possède un véritable talent littéraire !* » Loin de choquer, cette remarque fait plaisir : s'il existe encore des journalistes sachant manier leur plume avec art, quelle bénédiction ! Ainsi, un écrit journalistique peut faire partie de la littérature.

Ce fait admis, que penserait-on d'un roman qui ressemblerait à une chronique de faits divers dans quelque périodique ? D'un roman qui se voudrait avant tout "objectif", raconterait les faits, bons et mauvais, sans les juger jamais, qui du même coup, semblerait n'avoir aucun message à transmettre ? D'une œuvre prétendue littéraire dont l'auteur n'aurait d'autres préoccupations que d'informer (or, l'information est le but principal du journaliste, non de l'homme de lettres) ? D'un écrivain qui, afin de rendre son récit plus vivant, plus "réaliste", se permettrait un langage relâché, sans effort ni beauté ? Il n'est pas besoin d'être grand clerc, j'en appelle à votre bon sens et vous fait juge en la matière : un écrit volontairement neutre qui ne tend ni au beau ni à l'élévation du lecteur peut-il s'apparenter en quoi que

ce soit à cet art qu'est la littérature ?

Non bien sûr ! Et pourtant, c'est bien ainsi que se caractérise le recueil de nouvelles de Gabrielle Cluzel : *Un soupçon d'imprévu*⁽¹⁾.

En voici quelques extraits :

« *Il écarta tout de go le vieil homme affligé d'un glaucome en quête d'un assistant pour trier ses papiers : cela sentait son maniaque qui le ferait tourner chèvre.* »⁽²⁾ Non seulement le vocabulaire est très pauvre, mais la ponctuation laisse à désirer !

« *Il n'y avait pas. Il fallait y aller. Il fallait y aller, ou les villageois ne leur pardonneraient pas. Mais attention, il fallait y aller solidaires, tous main dans la main.* »⁽³⁾

« *De plus, à celui-là, elle a vendu au poids une batterie de missels d'un autre âge. Sans préciser qu'il y manque la moitié des pages de l'ordinaire. Déchirées, détachées, envolées. N'a qu'à se plaindre aux bigotes qui les ont trop tripotés.* »⁽⁴⁾

« *Christophe ne maîtrisait plus si bien son souffle. Ses*

yeux piquaient, pleuraient, fouettés par l'air froid. Son cœur bondissant lui semblait devenu énorme, comme s'il occupait toute sa poitrine, jusqu'à remonter dans la trachée. Il n'avait d'autre choix que de continuer. S'il s'arrêtait, il était certain de s'écrouler raide mort. »⁽⁵⁾ Sans doute ai-je l'esprit plutôt caustique, mais ce morceau me paraît plus ridicule que pathétique.

Gabrielle Cluzel est en outre prodigue d'une de ses innovations : le paragraphe d'une demie-ligne, sans verbe (donc à proprement parler, sans phrase) et sans idée construite. J'en cite quelques échantillons, soyez bien assurés que je donne à chaque fois la totalité du paragraphe :

« *Discrète, propre. Et efficace surtout.* »⁽⁶⁾

« *Une perle, en somme.* »⁽⁷⁾

« *Une parente pauvre, s'entend.* »⁽⁸⁾

« *D'ailleurs, ce petit-là lui plaît. Pas la langue dans sa poche, mais gentil quand même.* »⁽⁹⁾

La solution de facilité règne en maître : le vocabulaire est

1) 2005. éd. Clovis

2) idem p. 27

3) idem p.51

4) idem p.87

5) idem p. 180

6) idem p.60

7) idem p.61

8) idem p.61

9) idem p.88

débile (au sens propre, s'il vous plaît!⁽¹⁰⁾), le style invertébré, la syntaxe elle-même est parfois endommagée⁽¹¹⁾ : quel critique a pu alors saluer en Gabrielle Cluzel « *un nouveau talent littéraire*⁽¹²⁾ » ?

L'étude du style suffit, me semble-t-il, à chasser définitivement ce livre d'une bibliothèque de littérature ; que dire du fond ? Les sujets traités sont modernes, souvent à la mode et présentées de façon originale. Certaines nouvelles paraissent se bien terminer, d'autres mal. Cependant, il n'y a jamais de « morale de l'histoire ». Il est difficile de savoir ce qu'il faut penser du récit, ce que l'auteur veut qu'on en pense, ce qu'il en pense lui-même. Nous sommes seuls juges, l'auteur, pour sa part, semble n'avoir rien à nous dire : à quoi bon écrire alors ?

Un autre aspect tout à fait déplaisant de ce recueil est le choix des titres. L'auteur s'est amusé à n'utiliser que les noms d'œuvres célèbres. L'idée aurait pu être bonne. Mais, lorsque un lecteur découvre le titre *Vol de nuit*, il s'attend à un clin d'œil de l'auteur pour le livre de Saint-Exupéry, à une nouvelle dont l'envolée, la trempe, ou le sujet s'apparenterait à l'ouvrage initial. Or, il s'agit d'une mère de famille qui, au retour d'un voyage en avion, retrouve ses enfants au poste de police. La jeune fille à qui elle les avait confiés se trouve être une terroriste tchéchène : il y a de quoi être déçu ! Il en va de même pour Camus, Agatha Christie, la comtesse de Ségur, La Varende et tous les autres. Les nouvelles ne font pas allu-

sion aux livres dont elles portent le titre, les mots seuls en sont vaguement repris au cours du récit. Il reste le désagréable sentiment d'avoir été trompé.

Je tiens toutefois à préciser que Gabrielle Cluzel, en dépit d'un style et d'une langue sans tenue, fait preuve de quelque originalité et imagination dans sa façon de traiter les sujets. Elle cherche aussi à faire de l'esprit, seulement, ses bons mots passent mieux à l'oral qu'à l'écrit.

Je serais prête à parier qu'elle ferait un journaliste de tout premier ordre.

Ces quelques qualités ne suffisent pas cependant à recommander la lecture de ce livre. Le temps est précieux, de grâce, ne gaspillez pas le vôtre !

Isabelle de Traisianec

10) de *debilis* : faible

11) Je ne citerai que l'erreur de la p.165, où *décider* est employé de façon intransitive quand son sens réclamerait une construction transitive.

12) Cité en annexe à la fin de l'ouvrage, sous le titre : *La presse unanime*.

Peine de mort pour les innocents

4 septembre 2005

Une nouvelle est passée complètement inaperçue durant l'été et vient d'être publiée par Genethique.org.

Le 7 août est paru au Journal Officiel un décret autorisant à prélever désormais des reins et des foies sur des personnes « *décédées présentant un arrêt cardiaque et respiratoire persistant* ». Passons d'abord sur le fait que le mot de « persistant » est très vague. Une heure ? une journée, une semaine, un mois

ou plus ?

Mais surtout une telle rédaction suppose qu'en pratique, il est désormais possible de prélever des organes sur des personnes qui ont encore une activité cérébrale. La mort se définit précisément par la disparition de l'activité cérébrale vérifiée par électroencéphalogramme et en cas de doute par artériographie voire par IRM.

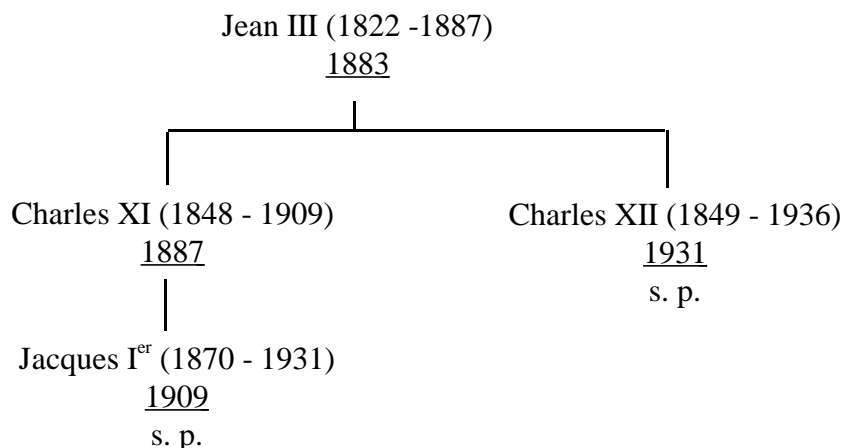
S'il y a encore une activité cérébrale, la personne en réanimation ne peut être consi-

dérée comme morte. Il n'est donc pas possible de parler de personnes « *décédées présentant un arrêt cardiaque et respiratoire* » tout en gardant une activité cérébrale.

En clair cela signifie que désormais il est autorisé de prélever des organes sur des gens qui sont encore vivants, c'est-à-dire de les tuer pour essayer d'améliorer la vie d'autres personnes.

Communiqué de l'ACIM,
site : <http://acimed.free.fr/>

Les rois de France



Jacques I^{er} (1909 - 1931)

Né en 1870 et roi en 1909, Jacques s'insurge contre la prétendue maîtrise des ordres royaux par le duc d'Orléans (« moi qui tiens du comte de Chambord, avec Frohsdorf, les archives de la monarchie légitime ainsi que la maîtrise des ordres royaux » dixit

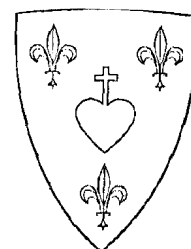
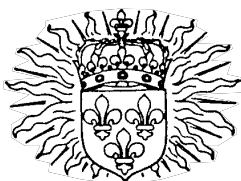
Jacques I^{er}).

Le 9 mai 1926, il écrit : « Je n'entends pas ici faire une proclamation de prétendant ; l'agitation ne change rien à un état que confère la naissance. »

Jacques s'élève avec vigueur contre la politique belliciste d'après-guerre : « On aurait pu se relever après la

guerre et facilement encore, mais que d'incapables bandits ont mené les uns après les autres la France à la ruine ! » (lettre du 14 juillet 1926). Il fut le premier, en 1928, à faire dire une messe pour Louis XVI, en dehors de la messe orléaniste.

Jacques mourut, non marié, le 4 octobre 1931 : l'aînesse passa alors à son oncle, le duc d'Anjou et de San-Jaime.



Charles XII (1931 - 1936)

Né en 1849, Charles eut à cœur, comme tous les fils de France, de défendre la Papauté : lieutenant des zouaves pontificaux, il fut blessé en défendant

Rome en 1870.

Charles renvoya le messager du comte de Paris venu lui faire signer une renonciation à ses droits. Devenu roi, Charles reçut des délégations légitimistes venues lui rendre hom-

mage de toutes les régions françaises. Soucieux d'associer le Trône de France à l'Autel de l'Eglise Catholique, Charles chargea officiellement les armes de France du Sacré-Cœur, par décret du 3 juin 1932, avant de s'éteindre.

Messes pour la France et le Roi

Messes pour la France et le Roi, pour demander à Dieu que les demandes respectives du Cœur Sacré de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie soient enfin réalisées : pour la restauration de la Royauté Sociale de Notre Seigneur, la conversion des hommes d'Eglise, celle de la France et des Ames, comme nous l'ont redit maintes fois, les voyants de Paray-le Monial, de Fatima, de la rue du Bac et de Loublande.

Une messe mensuelle est célébrée en l'honneur de saint Michel Archange, protecteur et défenseur particulier de l'Eglise catholique, de la France et de la Famille Royale, pour implorer sa protection dans ce combat décisif que mènent les puissances de l'Enfer.

Octobre			
<i>Vendredi 7 :</i>	Abbé Godard		Séminaire St Curé d'Ars, 21150 Flavigny sur Ozerain.
	Abbé Moulin	Messe à 10h00	Prieuré St Michel, 36290 St Michel en Brenne.
<i>Samedi 1 :</i>	Abbé André	Messe à 18h00	Prieuré de la Ste Famille, 21000 Dijon
	Abbé Bal-Pétre	Messe à 18h30	Chapelle du Sacré-Cœur, 28 rue Pasteur, 03200 Vichy.
Novembre			
<i>Vendredi 4 :</i>	Abbé Boubée	Heure non précisée	Ecône, Suisse.
	Révérend Père Prieur	Messe à 10h00	Couvent de la Haye aux Bons-hommes, 49240 Avrillé.
<i>Samedi 5 :</i>	Abbé Gaspard	Messe à 18h30	Chapelle St Pie X, 11 bis rue des Jubelines, 28000 Chartres.
	Abbé André	Messe à 18h00	Prieuré de la Ste Famille, 21000 Dijon.
Décembre			
<i>Vendredi 2 :</i>	Révérend père Prieur	Messe à 10h00	Couvent de la Haye aux Bons-hommes, 49240 Avrillé.
	Abbé Portier	Messe à 11h00	La Bergerette, 65100 Bartres.
<i>Samedi 3 :</i>	Abbé Moulin	Messe à 10h00	Prieuré St Michel, 36290 St Michel en Brenne.



Messes en l'honneur de saint Michel Archange

Vendredi 7 octobre	Abbé Rigault	Messe à 8h00	Cours Notre Dame des Victoires, 02120 Le Hérie la Viéville.
Samedi 4 novembre	Abbé Godard		Séminaire St Curé d'Ars, Maison Lacordaire, 2150 Flavigny sur Ozerain.
Vendredi 2 décembre	Abbé Gaspard	Messe à 18h30	Chapelle St Pie X, 11 bis rue des Jubelines, 28000 Chartres.

Pour nous aider dans l'œuvre des messes, vous pouvez envoyer vos dons à :
UFUR, château de Bonnezeaux, 49380 Thouarcé.

L'abbé Jean-Marie de La Mennais et l'école sous la Restauration

L'abbé Jean-Marie de La Mennais (1780 – 1860), dont le nom semble souvent éclipsé par la renommée tumultueuse de son cadet,⁽¹⁾ se révéla être un éducateur d'exception dans la ligne de saint François de Sales. Fondateur avec l'abbé Gabriel Deshayes, ancien prêtre réfractaire devenu curé d'Auray, des Frères de l'Instruction chrétienne, il ne cessa de se battre afin qu'après les bouleversements de la Révolution et le despotisme universitaire de l'Empire, l'Eglise renoue avec sa vocation enseignante.

On a parfois l'impression que dès 1815, le Roi étant revenu aux Tuileries, les choses, après la terrible parenthèse jacobine, avaient repris leur cours normal sous le regard du créateur. Hélas, la réalité s'avérait tout autre.

Les démons du Siècle des Lumières étaient encore vivants et répandaient partout, de manière insidieuse, leur libéralisme sceptique. A l'opposé, la foi affaiblie par près de deux décennies de persécution ou d'indifférence religieuse rencontrait de sérieuses difficultés à reprendre sa place dans la France redevenue royale. Tout était à rebâtir.

C'est à cette tâche primordiale de restauration catholique que se consacre ce fils d'armateur malouin qui, dès l'enfance avait senti grandir en lui une vocation sacerdotale exceptionnelle. A la veille de devenir diacre, en 1801, il reçut du Père Pierre de Clorivière (1735 - 1820), fondateur en pleine tourmente, de la Congrégation du Cœur de Jésus, les lignes suivantes :

« Vos pensées ne doivent plus être pour la terre ; vous ne devez plus vivre pour vous-même. Vous êtes à Celui qui est mort pour vous ; son Esprit doit animer toutes vos actions. »⁽²⁾

Si l'on s'attache à comparer les problèmes suscités à l'époque par les esprits forts et les libres penseurs, avec les débats scolaires contemporains, les similitudes sont frappantes. En particulier, continue à dominer cette volonté étatique de conserver à tout prix, directement ou non, le monopole de l'enseignement. Ceci à l'exception, sous la Restauration, des écoles primaires et secondaires dont les autorités politiques, à la suite de Napoléon, se désintéressent totalement. Cette hostilité, feutrée mais bien réelle, trouve son origine dans une opposition à une formation reli-

1) Félicité de La Mennais (1782 – 1854), légitimiste et ultramontain jusqu'en 1830 évolua ensuite vers un « humanisme démocratique ». Condamné par Rome (1832), il rompit avec l'Eglise.

2) cf. *J.M. de La Mennais – La renaissance d'une chrétienté*, par André Merland - Edition Bonne Presse – Paris 1960.

gieuse sérieuse qui remettrait en cause le libéralisme ambiant. Instinctivement, l'Université, même lorsqu'un ecclésiastique la dirige, se réfugie dans la neutralité. On ne s'affranchit pas si aisément de l'anti-christianisme révolutionnaire ni de la mentalité gallicane qui avait, dès avant le XVIII^e siècle, malgré lui, ouvert la voie à l'esprit moderne. Ainsi que l'écrit le duc de Castries⁽³⁾ : « *La déchristianisation systématique de la France entre 1789 et 1800 avait conduit à une véritable anarchie dont les catholiques avaient souffert.* » La moitié des habitants ignorait la droite doctrine et la pratique n'intéressait qu'une très faible minorité de croyants. Le peuple apportait la preuve par son comportement qu'il pouvait vivre sans préoccupation spirituelle.

C'est à cette situation que Jean Marie de La Mennais, devenu vicaire général du diocèse de Saint Brieuc va devoir trouver remède. Tout d'abord, constatant l'effet pernicieux des idées dominantes du temps sur la jeunesse des collèges, il favorisa la création d'écoles ecclésiastiques pour les enfants destinés à la cléricature (Tréguier, Plouguernevel, Dinan). Ces initiatives provoquèrent l'hostilité des enseignants laïcs des collèges municipaux soutenus par les nostalgiques des temps républicains. Positivement, ces der-

niers établissements végétaient et l'assistant de l'évêque des Côtes du Nord nous en donne la raison. Il ne nie aucunement la qualité pédagogique des maîtres : « *La seule chose qui les empêche de prospérer c'est qu'on n'y trouve pas la même rigueur de discipline ni le même zèle pour la religion.* »⁽⁴⁾ Déjà se profilent les futures controverses opposant laïcité et liberté. Débats qui ne cessent, provisoirement, qu'avec la loi Falloux, en 1850 pour la reconnaissance de l'enseignement privé.

A l'époque, d'aucuns ont exactement saisi l'importance des enjeux en présence. Jean-Marie de La Mennais le dit exactement : « *Qui est maître de l'enseignement est maître de l'homme. En revendiquant ce privilège exclusif, on demande que les enfants ne connaissent, ne croient et n'aiment que ce que voudra le gouvernement...* »⁽⁵⁾ deux phrases très actuelles.

Une seconde querelle va naître de la mise en œuvre d'une méthode pédagogique nouvelle importée d'Angleterre. La méthode Lancaster. On a beaucoup donné dans l'anglomanie au début du XIX^e siècle. L'enseignement mutuel, aussi appelé *Lancaster*, du nom de son promoteur, participait de cette mode.

L'école était organisée de telle façon que les élèves s'instruisaient les uns les autres sans qu'il soit nécessaire de faire appel à un encadrement omniprésent. Ceci en s'appuyant sur l'utilisation pédagogique des faits, matériaux et objets proposés par l'environnement immédiat.

Avec une grande acuité, l'abbé de La Mennais vit dans cette innovation scolaire un risque grave pour le développement de l'enseignement religieux. Celui-ci allait devoir se contenter de quelques formules faisant appel plus à la mémoire qu'à l'intelligence du sacré. Les libéraux pour leur part, encourageaient cette méthode qui confortait leur idéologie et leur culte du *progrès*. Une fois encore, les esprits avancés sacrifiaient à la nouveauté.

Le Vicaire Général briochin, sut faire échec à cette manière de subversion. Il ouvrit des collèges véritablement catholiques et les écoles mutuelles n'y résistèrent pas. Peu à peu, avant de disparaître définitivement en 1823, elles dépériront. Les autorités renoncèrent à les soutenir. En 1820, les Frères de l'Instruction chrétienne reçurent leur « constitution » et, cinq ans plus tard la congrégation s'installe définitivement à Ploërmel.

Pierre Valancony

3) Cf. *La fin des Rois*, par le duc de Castries – Edition J. Taillandier – 1969.

4) Cf. *J.M de La Mennais...* op. cité.

5) Idem.



La bataille de Carillon

Les hauteurs de Carillon sont situées à environ 300 kms au sud sud-ouest de Québec au Canada. Dans l'angle formé par la décharge du lac Saint-Sacrement, nommée rivière de la Chute, et le lac Champlain, où elle se jette, un fort de taille moyenne sert d'avant poste à l'armée française. D'un côté, une pente douce donnant sur le lac, de l'autre, une pente abrupte descendant vers la rivière.

Le 6 juillet 1758, à la nuit tombante, les feux anglais indiquaient que l'ennemi était en force près du lac Saint-Sacrement à une demi lieue du fort. Autour de ce dernier, les travaux de retranchements avaient commencé le 6 dans la soirée pour être achevés le 7 en milieu de journée. Chaque bataillon avait passé la nuit à l'endroit même où il devait prendre poste durant l'action. Tout le monde travaillait avec une ardeur incroyable. Le marquis de Montcalm avait fait abattre les arbres jusqu'à une certaine distance afin que l'ennemi ne pu s'approcher qu'à découvert. Ces arbres furent par ailleurs fort utiles en guise de barricades.

Le Général anglais Abercromby avait appris par des prisonniers que Montcalm attendait un renfort considérable de M. de Lévis. Ceci l'engagea à précipiter l'attaque.

L'armée anglaise, outre les hommes laissés au lac pour garder les bateaux, était composée de quinze mille soldats d'élite,

commandés par des officiers expérimentés. Elle allait au combat avec la confiance que donne une grande supériorité numérique.

On ne comptait chez les Français que trois mille six cents hommes, dont quatre cent cinquante miliciens canadiens et soldats de marine ; il n'y avait pas d'indigènes contrairement à de nombreuses batailles où ils étaient souvent en force et particulièrement redoutés de l'ennemi. Montcalm plaça trois cents soldats dans le fort et déploya ses autres troupes le long des retranchements. Le Chevalier de Lévis, arrivé le matin même, prit le commandement de l'aile droite dont l'extrémité était occupée par la milice. M de Bourlamaque prit l'aile gauche et Montcalm se réserva le centre.

Le 8 juillet à midi et demi, un coup de canon venant du fort annonça le début des hostilités. Les gardes avancés et les éclaireurs, ramenés par le capitaine Duprat, se repliaient vers les retranchements en tiraillant avec les troupes légères anglaises : « *Je vous amène les ennemis* », dit Duprat. Tout le monde lui criait de s'abriter rapidement en escaladant l'abatis. « *Non, non, s'écria-t-il, à Dieu ne plaise que je leur montre l'exemple* », et au milieu d'une grêle de balles, il fit le tour des retranchements pour y entrer par les barrières.

De son côté, le général

Abercromby divisa son armée en quatre colonnes pour attaquer tous les points à la fois. Les grenadiers et les soldats d'élite mis en tête s'élançèrent, baïonnette au fusil, avec ordre de ne tirer qu'une fois au sein des retranchements français. En même temps, des barges devaient descendre la rivière de la Chute et menacer le flanc gauche de Bourlamaque.

Les colonnes s'avançaient avec une assurance et un ordre admirables. Les deux premières contre la gauche, la troisième contre le centre et la dernière composée d'écosseis et de grenadiers, sur la droite. Le feu commença par la colonne de droite et s'étendit graduellement vers la gauche. L'ennemi voulut d'abord pénétrer par le flanc droit de M. de Lévis. Cet officier voyant le dessein de l'ennemi ordonna aux canadiens une sortie afin de le prendre à revers. La sortie réussit ; le feu canadien joint à celui des bataillons retranchés obligea la colonne à se replier vers celle du centre afin d'éviter un double feu de flanc. Les quatre colonnes se resserrèrent afin de protéger leurs côtés tout en se frayant un chemin vers les barricades pour y pénétrer. Dans le même temps, les barges, poussées à force de bras, arrivèrent sur la gauche française. Quelques coups de canon du fort en coulèrent deux et mirent en fuite les troupes débarquées sur le rivage.

Dans les colonnes écrasées sur elles-mêmes et n'en formant

plus qu'une, la panique se fit sentir. La mousqueterie des retranchements fit un feu si prompt et si terrible que l'ennemi tressaillit et tomba en désordre. Forcé de reculer un instant, l'Anglais se raffermir et revint à la charge, mais oubliant la consigne, il commença à tirer. Le feu devint alors très vif sur toute la ligne et dura fort longtemps. Malgré leur opiniâtreté, les attaquants furent obligés de lâcher pied en laissant le sol jonché de morts. Ils se rallièrent à quelque distance, reformèrent leurs colonnes et revinrent de plus belle. Mais le feu fût si terrible qu'ils reculèrent une troisième fois. Le général Abercromby ne voulait pas laisser la victoire à un ennemi numériquement inférieur. Il relança l'assaut à six reprises, attaquant tantôt le centre, tantôt la droite ou la gauche mais sans être plus heureux. Ce fût sur la droite que les Ecosseis et les grenadiers, les plus valeureux de l'armée anglaise, s'acharnèrent le plus, mais la milice ne lâcha prise à aucun moment. Les Canadiens étaient ici chez eux. Ils se couvrirent de gloire en plus d'une occasion et firent de nombreuses sorties meurtrières pour l'ennemi. Ils ramenèrent par ail-

leurs un grand nombre de prisonniers.

Le général anglais perdit peu à peu l'espoir; il fit retirer ses troupes dans les bois, reforma ses colonnes, prit les gardes restés aux embarcations et relança l'attaque. Mais la résistance française ne faiblissait pas et c'est au cri de « *vive le roi* » et de « *vive notre général* », que l'ennemi fut repoussé définitivement.

Cette victoire resta dans la mémoire canadienne comme la plus grande de toutes. La différence numérique entre les deux armées lui autorise cette fierté. Les Canadiens natifs de la nouvelle France venaient de libérer leur terre. Les Français venaient, quant à eux, de libérer les terres du Roi. Chacun espérait que par cette écrasante victoire, les Anglais découragés ne tenteraient plus de s'approprier ces terres par les armes et qu'ils resteraient sagement dans celles qu'ils possédaient déjà dans le sud. Ce fut par cette défaite que l'Anglais vit qu'il avait à faire à des ennemis peu nombreux, mais forts par leur courage; ce qui par ailleurs ne le dissuadait pas, bien au contraire.

Les Français, de leur côté, virent clairement que les Anglais tenaient particulièrement à cette terre et que le sacrifice de milliers d'hommes ne ferait rien changer leur dessein sur le Canada, pays qu'ils ont toujours envié au roi de France.

En souvenir de cette bataille, le 21 janvier 1948, un arrêté créa le drapeau du Québec. Il s'inspire de celui que la milice canadienne défendait lors de cette bataille.

Le 5 octobre 1961, à Paris, le passant étonné pouvait contempler, à un balcon de la rue Barbet de Jouy entre deux drapeaux tricolores, un drapeau, nouveau pour lui, qui étalait son champ azur barré d'une grande croix blanche et timbré de quatre fleurs de lis. C'était le drapeau québécois. Jean Lesage, premier ministre canadien en visite officielle, venait inaugurer la première Délégation générale du gouvernement du Québec créée à l'étranger, et installer le délégué général, Charles Lussier, en présence de nombreuses hautes personnalités, dont Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada à Paris.

Gaspard Maipas

Rentrée scolaire

Le mois de septembre voit le retour de la rentrée scolaire pour nos enfants. En ce XXI^{ème} siècle le choix d'établissement indépendant est difficile pour les familles surtout en raison du coût financier. Aussi pour aider les parents à mettre leurs enfants dans des écoles entièrement libres, existent des associations boursières :

▪ A.D.E.C. (Association de Défense de l'Ecole Catholique) –

BP 125, 92154 SURESNES CEDEX : cette œuvre verse des bourses directement aux écoles de garçons de la Fraternité St Pie X.

▪ CEFOP : Les Guillots, 18260 VILLEGONN : cette association verse des bourses directement aux familles dont les enfants sont scolarisés dans une école entièrement libre (qui n'est pas sous contrat).

Pour notre part, en tant que parents, nous avons pu apprécier l'œuvre réelle d'éducation et de

formation qui se fait dans ces écoles.

Quelques jeunes collaborateurs de *La Gazette Royale* ont été élèves dans ces écoles, notamment : *Isabelle de Traisianec, René de Surville, Gédéon, Coët-dro, etc.* ... certains, grâce à ces œuvres boursières.

Nous ne pouvons donc que vous encourager à aider, par vos dons, ces deux œuvres pour le bien et l'avenir de la jeunesse de France, et donc pour Dieu et le Roi.

A propos du référendum sur l'Europe

Introduction.

Dans le dernier numéro de *La Gazette Royale* Monsieur Campguilhem invite les légitimistes à ne pas se cantonner à des vues théoriques. Effectivement s'il est indispensable dans la crise actuelle de connaître et de s'accrocher aux principes, car la force des bons est dans la vérité, il n'est guère possible de se cantonner, de s'arrêter, à la théorie.

Ceci signifie qu'il faut étudier les contingences actuelles, les relations de ces contingences avec notre doctrine, les évolutions de la société.

Cela signifie également que dans notre action des concessions d'ordre pratique s'avèrent nécessaires. Par exemple nous payons des impôts directs ou indirects à un gouvernement historiquement et résolument anticatholique et qui utilisera une partie de ces impôts à financer des programmes dignes de Sodome et Gomorrhe. Et pourtant cela est une nécessité pratique. Un moindre mal.

Cela signifie que dans le cadre d'un référendum comme celui que nous avons eu sur l'Europe nous participons à ce vote. Pourtant nous savons que l'ensemble des bases théoriques de la république et de la démocratie sont intrinsèquement mauvaises, et radicalement op-

posées à l'idéal légitimiste que nous estimons vital pour la France. Oui, mais le fait de voter à ce référendum européen - qui pourrait être un référendum sur l'avortement - est une action pratique, locale et ponctuelle que nous faisons sans abandonner les principes légitimistes, pour l'intérêt momentané et circonstancié de cette action. En définitive ce qui suit le Non est moins pire que ce qui aurait suivi un Oui.

Attitude de certains légitimistes lors de ce référendum

Pourtant, aussi bizarre que cela puisse paraître, certains légitimistes n'ont pas voté en mai dernier ! Etant légitimistes ils ne veulent pas voter car le simple fait de déposer un bulletin dans une urne républicaine leur semble un péché mortel politique, incompatible avec leur état de royalistes légitimistes. Ils sont certainement victimes d'une overdose de théorie, d'un 'jusqu'au-boutisme idéaliste, ridicule en pratique. Car disons-le, ce genre de considération ne doit pas entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit simplement de savoir si un vote ponctuel est utile ou pas.

Ces jugements sur les 'non votants' sont les premiers qui viennent à l'esprit. Ils ne peuvent pas suffire, il faut interroger ces légitimistes, soit orale-

ment, soit à travers leurs écrits, afin de comprendre pourquoi ils sont 'jusqu'au-boutistes'.

C'est ce que nous avons fait, en demandant une argumentation à l'un de ces légitimistes, la voici ci-après.

Argumentation des légitimistes "non votants"

« Déjà au beau milieu du XVIII^{ème} siècle les philosophes et les francs-maçons par une action occulte concertée de vaste envergure, ce qui s'appelle une conjuration, ont réussi à intoxiquer le monde catholique. Il est indéniable que, malgré les institutions en place dont ils voulaient la destruction, ils furent redoutablement efficaces dans le mal.

Sous la Révolution et l'Empire, l'impact des sociétés de pensées sur les institutions n'est plus simplement une influence, mais une mainmise complète. Election défavorable à ces sociétés signifie élection annulée par ses adhérents. Tripatouillage et bidouillage, terreur et campagne de presse se combinent et se complètent ravalant au rang de bouffonnerie élections et souveraineté populaire. Tout cela se trouve aujourd'hui connu et même reconnu. Qui gouverne alors ? Les clubs/sectes/loges qui font fonctionner l'apparence électoral.

Les décennies qui suivent, au gré des circonstances et des ha-

“Lisez, faites lire ce journal autour de vous”

sards, malgré des échecs et des reculs ne font que confirmer, solidifier, en un mot institutionnaliser les choses. Les livres de messieurs Coston, et Beau de Loménie, et de bien d'autres historiens, catholiques ou non, universitaires ou non le racontent. Un minimum de culture historique ne laisse pas de place au doute : En fait de vie politique on ne trouve qu'une vaste entreprise de manipulation permanente structurée dont le fonctionnement s'huile avec le temps.

Certes il y a des révolutions, certes il y a des élections, mais ces événements, si coûteux soient-ils en argent ou en bon sang français, ne sont jamais autonomes, ils sont toujours pilotés par les écoles anticatholiques dont on a vu le succès à ses débuts même.

Il s'agit d'un fait obscur mais réel : ce qui fait notre vie politique, ce qui prévoit l'élection, ce qui en manipule les éléments, ce qui en obtient les résultats, c'est la finance, le mensonge, l'exploitation du vice, de la faiblesse, de l'ignorance.

En **pratique**, même dans le cas du référendum, cela signifie que le rôle politique que l'on attribue à l'élection est une légende. En **réalité** rien n'est laissé au hasard, l'élection a l'existence, l'organisation, la consistance, et le résultat que

lui donne l'intelligentsia anticatholique, antifranaise.

Si cette dernière avait eu un doute sur le résultat du référendum elle n'en aurait pas fait. Si ce résultat est négatif cela est aussi voulu par Chirac que par Hue. S'ils veulent de l'Europe ils l'obtiendront d'une autre manière, et ce d'autant plus facilement que les conservateurs s'endorment sur les lauriers d'une pseudo victoire. D'autre part cette même pseudo victoire restaure un peu la ferveur électorale des milieux conservateurs ainsi que des milieux ouvriers, ruraux, et autre « chasse pêche pétanque et tradition »

Si donc nous ne votons pas, ce n'est pas du tout par idéalisme mais pour des raisons parfaitement pratiques : cela ne sert à rien. Cela ne sert à rien car l'élection n'a pas de rôle réel. (Au-delà de bien d'autres raisons : perte des principes...). Ainsi par pitié ne nous accusez pas d'être idéalistes ou « jusqu'au-boutistes », notre décision est le fruit d'une étude sur l'intérêt pratique que représente le fait de voter hier comme aujourd'hui : le résultat étant nul, nous ne votons pas.

Il est grave d'ignorer peu ou prou l'importance de la manipulation qui se cache derrière l'élection. C'est sup-

poser comme vrai quelque chose qui est faux. C'est baser une action politique sur quelque chose de totalement (ou quasiment totalement) faux. C'est donc partir totalement (ou quasiment totalement) en dehors de la réalité. C'est donc être irréaliste. »

Conclusion

Les différences de sentiments sur les institutions républicaines de personnes de la même famille d'idée catholique sont aussi importantes que curieuses. Une chose est certaine : le manque de connaissance de l'adversaire, le manque de connaissance de l'action pratique de cet adversaire, le manque de connaissance de l'impact de cette action dans les institutions.

Ce manque de connaissance se trouve d'ailleurs sans aucun doute l'élément qui a le plus fait la force de cet adversaire : il ne peut agir que dans l'ombre comme le serpent, sa force est le mensonge, la lumière le paralyse.

Ce manque de connaissance a le plus fait pour la solidification du suffrage universel : il ne pouvait prendre forme au dix-neuvième siècle sans la participation **pratique** des catholiques qui était quasiment le seul électoral à l'époque.

Coëtdro



“Vouloir sauver un pays par les élections en maintenant le suffrage universel, c'est vouloir éteindre un incendie en soufflant dessus.”

Charles Maurras

Côte d'Ivoire, le syndrome de la décadence française

Quand nos 9 soldats furent tués ce 6 novembre par les tirs de l'armée régulière de la Côte d'Ivoire du président Bagbo, tandis que 15 autres soldats étaient blessés, le président Chirac a décidé comme mesure de représailles l'anéantissement de l'aviation ivoirienne (2 avions et 6 hélicoptères).

La riposte paraît dérisoire, insultante pour les familles des victimes de ces militaires français envoyés en Côte d'Ivoire pour s'interposer entre les troupes gouvernementales et les rebelles « du Nord », à la demande des Nations Unies.

Imaginons ce que les Etats-Unis auraient fait dans une pareille situation...

L'honneur de nos armes eut commandé des mesures significatives comme la destruction systématique des structures de commandement d'un Etat ivoirien qui a fait largement la preuve de son hostilité à toute tentative de pacification, et la mise en place d'un gouvernement provisoire placé sous la protection de l'armée française, avec l'approbation des Nations Unies.

Ces mesures auraient d'ailleurs dû être prises à titre pré-

ventif, les incidents actuels étant parfaitement prévisibles depuis plusieurs mois.

Mais, pour de telles mesures, encore eut-il fallu un service de renseignements et d'action efficace, ce qui n'est plus le cas depuis longtemps.

Il fallait surtout une volonté politique, volonté qui fait défaut : la France étant systématiquement entretenue par ses dirigeants par un complexe de culpabilité, et la peur de se voir taxer de colonialisme.

Pourtant, la France ne doit pas rougir de son œuvre de civilisation outre-méditerranée : c'est cette œuvre, inspirée par sa tradition chrétienne, qui a permis par le passé de faire échec aux guerres tribales, qui depuis le départ de la France ressurgissent partout en Afrique noire.

Car la vérité est que les frontières des pays africains ne correspondent à aucune réalité ethnique, et que ce sont les identités ethniques qui forment les seules véritables communautés en Afrique noire aujourd'hui.

La mission de civilisation chrétienne si elle avait pu être suffisamment poursuivie, au-

rait pu estomper ces identités ethniques et en tous cas leurs antagonismes pluri-séculaires. En abandonnant les peuples africains à leurs vieux démons, la France a failli à sa vocation.

Mais cette vocation, la France pouvait-elle encore l'assumer alors qu'elle a délibérément proclamé des principes qui s'opposaient à elle : reniement de son héritage chrétien, proclamation de principes ambigus et dangereux comme celui du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », nationalisme, loi du nombre, laïcisme, relativisme moral ... ?

Mais, sur cette voie, la France signe assurément son déclin, en plongeant des peuples entiers dans la barbarie retrouvée, alors que ces peuples d'Afrique et d'Asie doivent logiquement la submerger, ne pouvant plus trouver les moyens de vie élémentaires dans leurs pays d'origine.

On ne peut dire si un redressement est encore possible. Ce qui est certain, c'est qu'un tel redressement ne pourra intervenir que si la France renonce à ses poisons hérités de la Révolution, et retrouve le chemin de sa vocation de fille aînée de l'Eglise.

Laurent Hay

Camp Chouan 2005

Pour la 15^{ème} édition du Camp Chouan les participants se sont retrouvés une nouvelle

fois à Monterfil près de Rennes, pour quelques jours de travail suivant un emploi du temps maintenant parfaite-

ment rodé.

La matinée commence par un groupe d'étude dirigé par un ancien maîtrisant mieux les

textes abordés. Ces textes, regroupés dans les cahiers du camp approfondissent la doctrine légitimiste tant au point de vue philosophique qu'historique, ce sont en grande partie les études et les conférences présentés lors de précédents Camps Chouans.

En fin de matinée un des membres du camp présente un exposé sur un sujet qu'il maîtrise bien.

Après un déjeuner pris en commun avec le conférencier nous avons écouté successivement Monsieur Coudé, Mon-

sieur Valancony, le Docteur Laplanche et le Frère Maximilien-Marie.

Une soirée détente termine chaque journée. Les chants succèdent aux sonneries de trompes de chasse.

Le jeudi après-midi nous avons parcouru une partie de la forêt de Paimpont.

Il reste à espérer que les cercles de régions éloignées de la Bretagne puissent déléguer quelques représentants au prochain camp. Signalons au passage que ces participants ne sont pas forcément des jeunes.

Si le terme de Camp le sous-entend, c'est à tort dans le cas du Camp Chouan, qui, sous ce nom devenu traditionnel, correspond ni plus ni moins à ce que tous les mouvements appellent Université.

Tous les participants sont repartis chez eux convaincus que la république n'avait pas le monopole des idées, et bien décidés à accorder une partie de leur temps à l'approfondissement de la doctrine légitimiste dans une direction ou l'autre, chacun suivant son centre d'intérêt.

Coëtdro

Livres reçus

Socialisme maçonnique

(AG Michel,
éditions du Trident)

Le programme maçonnique du Socialisme, en France, vient de loin...

Ce livre explique comment les Francs-Maçons du Grand Orient gouvernent la France depuis un siècle. Ce régime a une triple caractéristique :

1. La loi du nombre est supposée créer la loi, le droit, la justice, la vérité...
2. La souveraineté du nombre, en fait la souveraineté occulte des loges.
3. Le peuple souverain doit donc être laïc ou laïcisé, c'est-à-dire affranchi de toute autorité religieuse.

Cet ouvrage est le fruit de recherches entreprises par l'auteur à partir des années 1920.

Les yeux perdus

(Gine Victor. Editions Elor,
56350 St Vincent sur Oust)

Voici comment l'auteur parle de son livre : « *De temps en temps, des aveugles conduits par leurs chiens, passent dans les rues de ma ville. J'ai été voir ces handicapés, j'ai visité leurs écoles, leurs ateliers, leur chenil. Le sourire aux lèvres, plusieurs d'entre eux m'ont raconté la dure bataille qu'ils ont menée pour avoir une existence à part entière. Avec eux j'ai imaginé le héros des Yeux Perdus.* »

A l'âge où la vie s'ouvre devant lui, un accident affreux détruit les yeux de François Demèse : il est aveugle ! Grâce à son chien *Tarzan*, grâce à ses compagnons d'infortune, à la sagesse du berger *Vieux-Pierre*, l'adolescent parvien-

dra-t-il à sortir du désespoir où l'a plongé son infirmité ? Pourra-t-il tout comme un autre vivre, se rendre utile ? Trouvera-t-il des amis, des raisons de croire en l'avenir ? Atteindra-t-il en un mot, le bonheur ?

La cécité est un grand mal, et la société actuelle n'est pas toujours habile dans ses relations avec ces personnes aveugles. Sans condamner l'impuissance et la négligence de la société, ce roman veut donner un coup d'étrier à la « machine », en prouvant qu'un aveugle est avant tout un être humain.



Carnet du jour

Mariages

M. **Bertrand Le Breton de La Bonnelière** et Mademoiselle **Fanny Rozier de Linage** le 15 juillet 2005 à Bouillé-Loretz (79).

M. **Adrien Dallongeville** et Mademoiselle **Amicie Pellat de Villedon** le 26 août 2005 à Aulnay-de-Saintonge (17).

M. **Jean-Baptiste Pipon** et Mlle **Marie-Jeanne Régis** le 24 septembre 2005 à Pugny.

Naissances

Pierrick, le 18 mai 2005, baptisé le 28 mai 2005, chez Monsieur et Madame Marc Bodin. Plouisy (22).

Wandrille, le 29 mai 2005, chez Monsieur et Madame Sylvain de Mullenheim. Paris (75).

Sacerdoce

M. l'Abbé **Hugo Ruiz Vallejo** a fêté ses 20 ans de sacerdoce, le 30 juin 2005, en la Commémoration de Saint Paul Apôtre, par une messe d'action de grâces en l'église Notre Dame de Lépante, à Montreux (Suisse).

M. l'Abbé **François Pivert** a fêté ses 25 ans de sacerdoce le 17 juillet 2005, au Moulin du Pin (53).

Religion

Profession perpétuelle de Mlle **Fermina d'Achon**, en religion **sœur Louis-Bertrand**, le 4 août 2005, dans la congrégation des Dominicaines enseignantes du Saint Nom de Jésus, à Fanjeaux (11).

Prise d'habit de Mlle **Anne-Florence Archambault de**

Vençay, le 4 août 2005, dans la congrégation des Dominicaines enseignantes du Saint Nom de Jésus, à Fanjeaux (11).

Premier vœux d'**Antoine Caris de Montesfort**, en religion Frère Antoine-Marie, dans la Fraternité Sacerdotale Sait-Pie X, le 29 septembre 2005 à Flavigny (21).

Décès

Madame **Madeleine Merat**, le 6 juin 2005 à Auxerre (89).

Monsieur **Jérôme Grelier**, le 9 juillet 2005, membre actif de la Troupe des Cœurs de Chouans.

Madame la **Duchesse de Bauffremont**, née Sibylle de Chabannes, le 28 août 2005. Paris (75).

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des défunts.

Sommaire

<i>Visite du Prince Louis Alphonse et de la Princesse Marie-Marguerite</i>	p. 1
<i>Sainte d'Auray - 11 septembre 2005</i>	p. 2
<i>Léger mieux de l'économie japonaise</i>	p. 4
<i>Sites internet à visiter</i>	p. 4
<i>Le Grand Schisme</i>	p. 5
<i>Quelques nouvelles d'actualité</i>	p. 11
<i>Journalisme et littérature</i>	p. 12
<i>Peine de mort pour les innocents</i>	p. 13
<i>Les rois de France</i>	p. 14
<i>Messes pour la France et le Roi</i>	p. 15
<i>Messes en l'honneur de saint Michel Archange</i>	p. 16
<i>L'abbé Jean-Marie de La Mennais et l'école sous la Restauration</i>	p. 16
<i>La bataille de Carillon</i>	p. 18
<i>Rentrée scolaire</i>	p. 19
<i>A propos du référendum sur l'Europe</i>	p. 20
<i>Côte d'Ivoire, le syndrome de la décadence française</i>	p. 22
<i>Camp Chouan 2005</i>	p. 22
<i>Livres reçus</i>	p. 23
<i>Carnet du jour</i>	p. 24

Abonnement - secrétariat

Afin de ne pas surcharger le travail de secrétariat, nous remercions les lecteurs de La Gazette Royale de bien vouloir renouveler spontanément leur abonnement, sans attendre de lettre de rappel.

Les (ré)abonnements sont à libeller à l'ordre de l'U.C.L.F. et à adresser à :

U.C.L.F.,

M. Hugues Saclier de la Bâtie

Château de Bonnezeaux

49380 Thouarcé.

Tél. : 02.41.54.16.89

Abonnement normal : 10,00 euros

Abonnement étranger : 11,50 euros

Abonnement de soutien : 20,00 euros

C.C.P. La Source 747 47 M

Imprimé par : association Union des Cercles Légitimistes de France.

Président : Hugues Saclier de la Bâtie.

Vice-président : Pierre Coëtquen.

Directeur de la publication : H. Saclier de la Bâtie.

Responsable de la rédaction : Ch. de Russon.

UCLF : Château de Bonnezeaux, 49380 Thouarcé.

Dépôt légal : octobre 2005

courriel : uclf@worldonline.fr

La Gazette Royale

N° 104